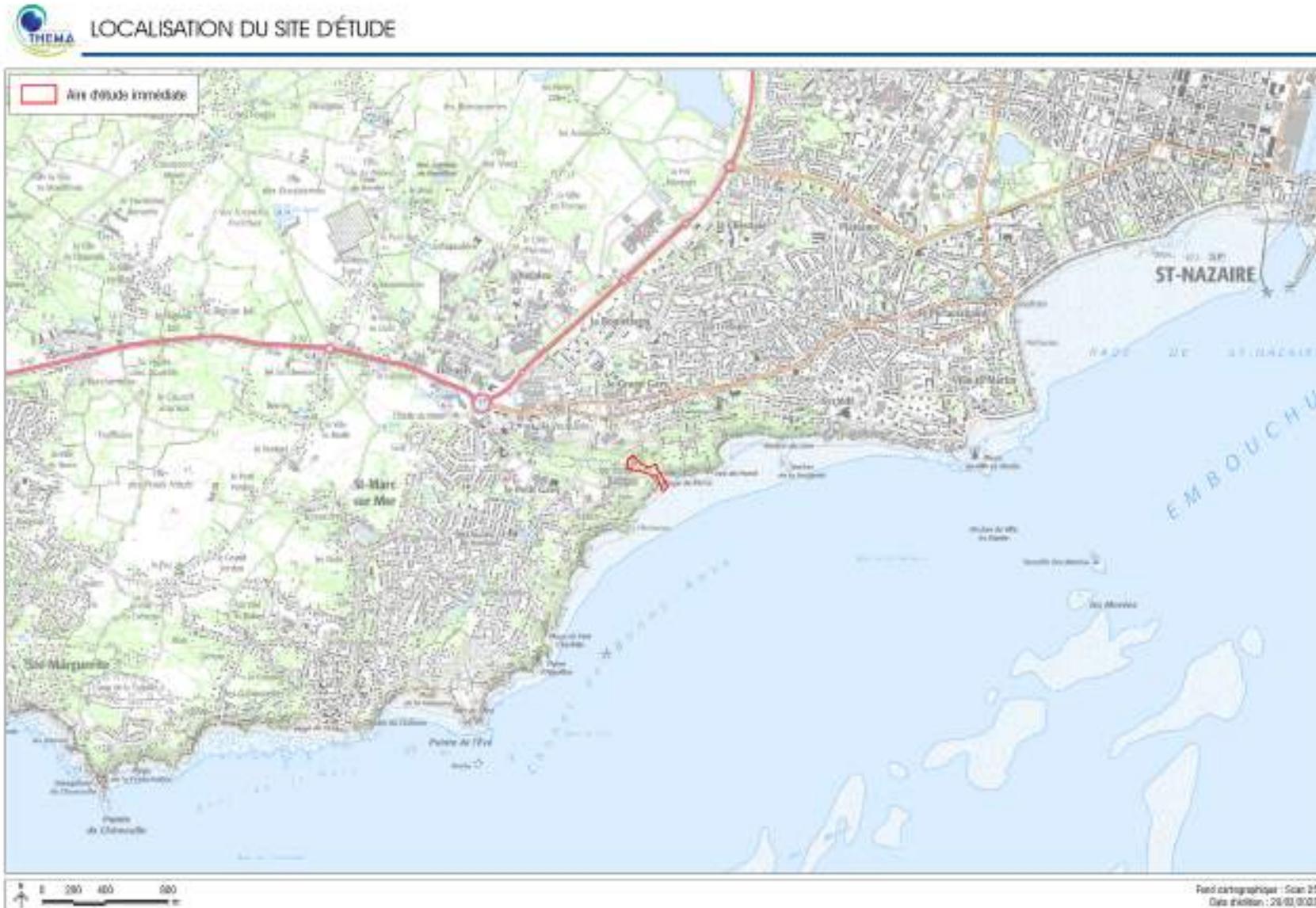




Base nautique de Porcé  
Annexe au CERFA 14734\*04  
Description du projet



## Localisation du site d'étude





## Les enjeux du projet : extraits du documents programme

Aujourd'hui, de nombreux aménagements contribuent à ouvrir la ville de Saint-Nazaire sur les activités maritimes, sur les plages et promenades de la côte. Dans la continuité de cet objectif, la ville souhaite pouvoir disposer d'équipements sportifs et de loisirs pour des pratiques locales et touristiques.

Le projet vise ainsi à accroître les capacités d'offres nautiques pour les habitants et les visiteurs, grâce à une nouvelle base nautique bénéficiant d'un accès direct et sécurisé à la mer et accueillant une large diversité de publics : scolaires, universitaires, touristes, clubs ...

La nouvelle base nautique constituera un équipement public collectif structurant participant au renforcement de l'attractivité du territoire, à son développement local, sportif et touristique en offrant des infrastructures à portées éducatives et sociales (scolaires, jeunes, publics éloignés ou empêchés pour des raisons sociales, de santé ou de handicap) pour favoriser l'accès de tout-e-s à la mer et considérant la proximité du site des quartiers prioritaires Politique de la Ville.

Par ailleurs, la démarche d'« Ambition Maritime et Littorale » pilotée conjointement par les communes de Pornichet et de Saint-Nazaire, la CARENE et le Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire, constitue une étape importante à l'échelle du Département de la Loire-Atlantique en faveur des coopérations territoriales littorales, de l'aménagement responsable de nos territoires littoraux et de l'affirmation de la maritimité au travers de l'évolution de nos ports de plaisance.



## Les enjeux du projet

Le futur équipement doit satisfaire les objectifs suivants :

- **Le défi du rayonnement et des coopérations**

Maintenir un niveau d'offre d'équipements de culture et de loisirs ayant un rayonnement plus large que la seule agglomération, à l'image des projets autour des activités nautiques,

Confirmer et valoriser le tourisme balnéaire et littoral de Pornichet – ville balnéaire et de Saint-Nazaire – ville littorale.

- **Le défi de l'équilibre et de la solidarité**

Affirmer et valoriser les différentes identités littorales et balnéaires « Saint-Nazaire, ville à la mer » et « Pornichet, ville balnéaire ».

Conforter les quartiers balnéaires à Saint-Nazaire et à Pornichet pour y développer une animation tournée vers le littoral.



## Les enjeux du projet

### 1 Le gestionnaire

Le gestionnaire de la future base nautique est la Ville de Saint-Nazaire.

### 1 Les encadrants

Les usagers seront constitués de groupes d'enfants ou d'adultes encadrés ou en pratique libre. Pour information l'encadrement des groupes est le suivant :

- Scolaires : trois éducateurs/trices **en moyenne** pour un groupe de **25 enfants**
- Groupe nautique adultes (touristes, étudiants...) : un moniteur pour 6 à 12 personnes selon le support, l'âge et le niveau.

### 1 Les utilisateurs principaux

Le diagnostic du Nautisme à Saint-Nazaire met en évidence une offre des opérateurs insuffisante au regard des besoins exprimés ainsi que des enjeux autour des infrastructures, publics et contenus nautiques. Pour exemple, moins de 2% des jeunes Nazairiens de 12 à 18 ans accèdent aujourd'hui à une offre nautique, même ponctuellement. Ce pourcentage plafonne à 5% pour les adultes. Parmi les nombreux établissements scolaires primaires et secondaires installés sur la commune, peu accèdent à une offre pédagogique. Des publics nombreux restent en demande tels que les personnes en situation de handicap et les établissements spécialisés (IME...), des centres de loisirs, associations diverses (de jeunes, de quartiers...). Au-delà de favoriser la démocratisation et l'accessibilité des disciplines nautiques, de nouveaux publics plus nombreux font évoluer la demande en services nautiques : les nouveaux arrivants sur la commune, les visiteurs et touristes, les étudiants.

Les associations nautiques nazairiennes, en attente depuis de nombreuses années d'un tel projet, souhaitent pouvoir développer les pratiques en mer pour leurs adhérents à l'année mais également les publics précités. Les disciplines suivantes sont ainsi contraintes par l'absence d'infrastructures adaptées, sécurisées et de locaux jouxtant la mise à l'eau en mer : kayak et pirogue, yole/aviron, voile légère, paddle stand up.

Enfin, les formations nautiques, enjeu contribuant à un encadrement de qualité pour la sécurité des pratiques (ex : monitorats) et à la sensibilisation aux milieux naturels pour leur préservation (l'estran, faune/flore, pollutions marines...), constituent un axe à développer, tant pour les bénévoles, salariés que pour les usagers bénéficiaires. Ceci nécessite un lieu adapté à l'accueil des groupes et en milieu marin.

La base nautique a donc vocation à répondre à une diversité de publics mais particulièrement à développer l'accès aux jeunes (le « savoir naviguer », l'une des priorités nationales des Sports de nature), aux associations loi 1901 et aux publics prioritaires éloignés ou empêchés en raison de difficultés de ressources, de santé ou de handicap.

Ce projet d'intérêt général et les publics visés viennent décliner les orientations de la Ville de Saint-Nazaire, qui a consulté sa population entre 2018 et 2019 et défini ainsi sa politique sportive (délibération du conseil municipal du 28 juin 2019). Ces orientations placent les bases nautiques au cœur des défis sociétaux. La base de Porcé constituera donc un nouveau lieu de pratique concourant à répondre à l'évolution démographique de la commune et favorisera le développement d'une culture maritime via des offres éducatives, des loisirs en milieu naturel protégé et des animations nautiques.

Ce projet bénéficiera ainsi à l'ensemble des habitants du secteur et du territoire.



## État d'avancement du projet

Le programme technique détaillé est finalisé

Le concours de maîtrise d'œuvre sera lancé en juin 2023

La ville de Saint Nazaire a fait intervenir les bureaux d'étude THEMA et BIOLITTORAL pour réaliser un état des lieux du site et compléter le CERFA 14734

Leur production est jointe en annexe



## Vues du site





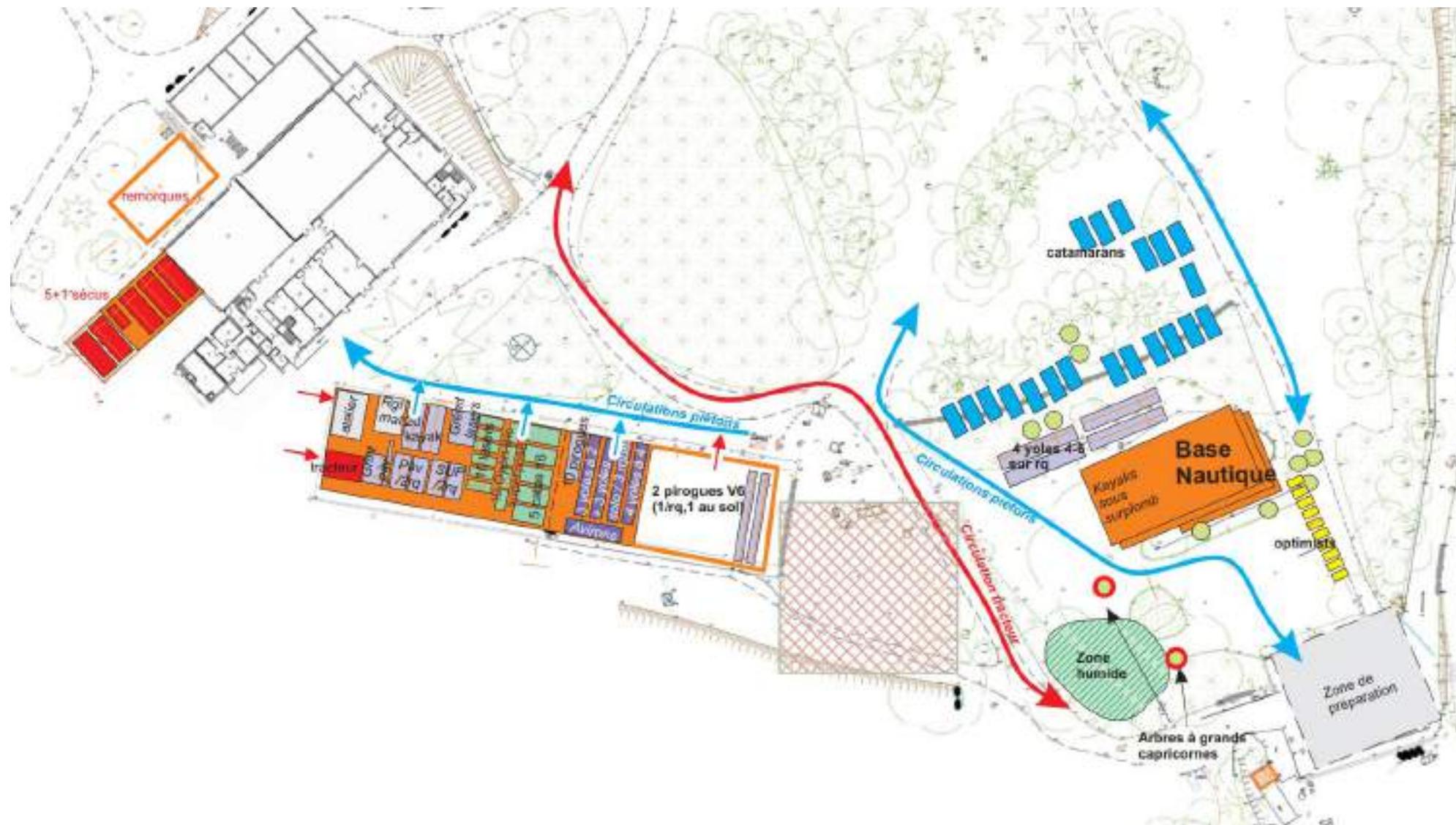
## Descriptif du projet

Le projet est construit pour s'inscrire dans l'existant :

- Des extensions légères et limitées sont réalisées sur le gymnase pour du stockage
- Le plateau sportif est utilisé pour créer un hangar et une zone de stockage extérieure
- La villa des mouettes est démolie pour y construire le bâtiment principal de la base nautique
- Les espaces libres situés devant et derrière la villa des mouettes sont utilisés pour du stockage extérieur en prenant soin de conserver les arbres, notamment ceux abritant le grand capricorne et la zone humide
- Les cheminements et voiries existants sont réutilisés et remis en état
- Le parking public de la plage est transformé en zone de préparation avant mise à la mer
- S'inscrire dans le respect de l'écosystème du site, avec une sensibilisation pédagogique de la faune et la flore. L'architecture devra être constituée d'une forte part de matériaux biosourcés.
- La zone maritime accueille actuellement le chenal professionnel du Grand Port et une zone de mouillage en mer (Gavy) autorisée par le Grand Port.
- La base nautique permet une navigation à l'abri des courants et vents dominants, loin du chenal, sans impact (aucun aménagement sur la plage ni en mer – positionnement de bouées pour le chenal uniquement)



## Représentation schématique du projet





La villa des mouettes : bâtiment amené à être démolie pour construire le bâtiment de la base nautique (accueil des usagers, mise à l'abri en cas de dégradation des conditions marines, sanitaires, renseignements/inscriptions, infirmerie, bureau des responsables sécurité, salles d'accueil des groupes et manifestations)





La villa des mouettes et l'espace enherbé existant :  
bâtiment amené à être démolie pour construire le bâtiment  
de la base nautique





Vue sur la villa des mouettes et le parking public (destiné à accueillir la zone de préparation) depuis la plage



Vue de la plage depuis le parking public situé à l'extrémité du chemin de la plage et amené à devenir la zone de préparation des embarcations et mise à l'eau (à droite) tout en maintenant une utilisation avec baignade surveillée l'été (à gauche)





Vue vers la future zone de mise à la mer





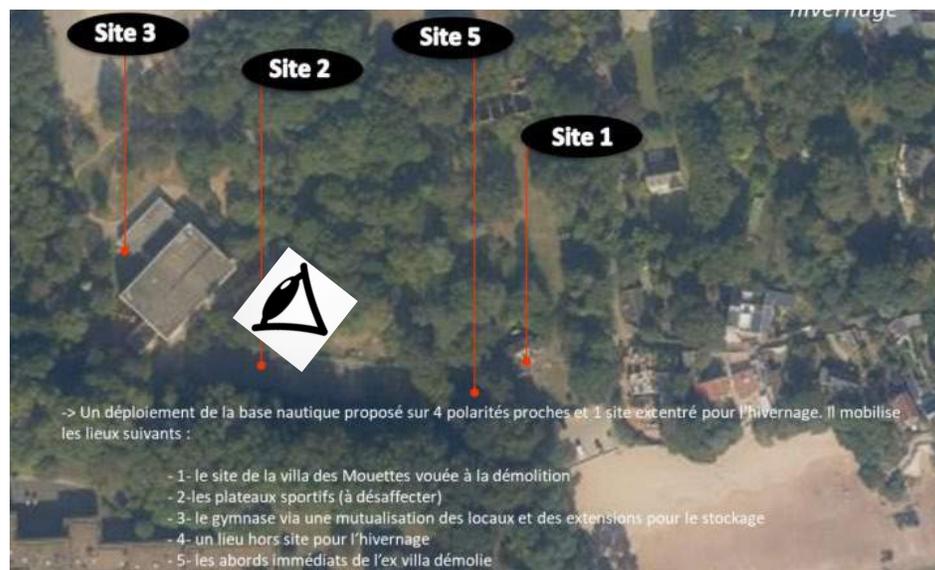
Parking public vu depuis le chemin menant au plateau sportif et au gymnase





Plateaux sportifs vu depuis la plateforme d'accès au poste de refoulement





Extrémité du gymnase vu depuis le chemin desservant les plateaux sportifs





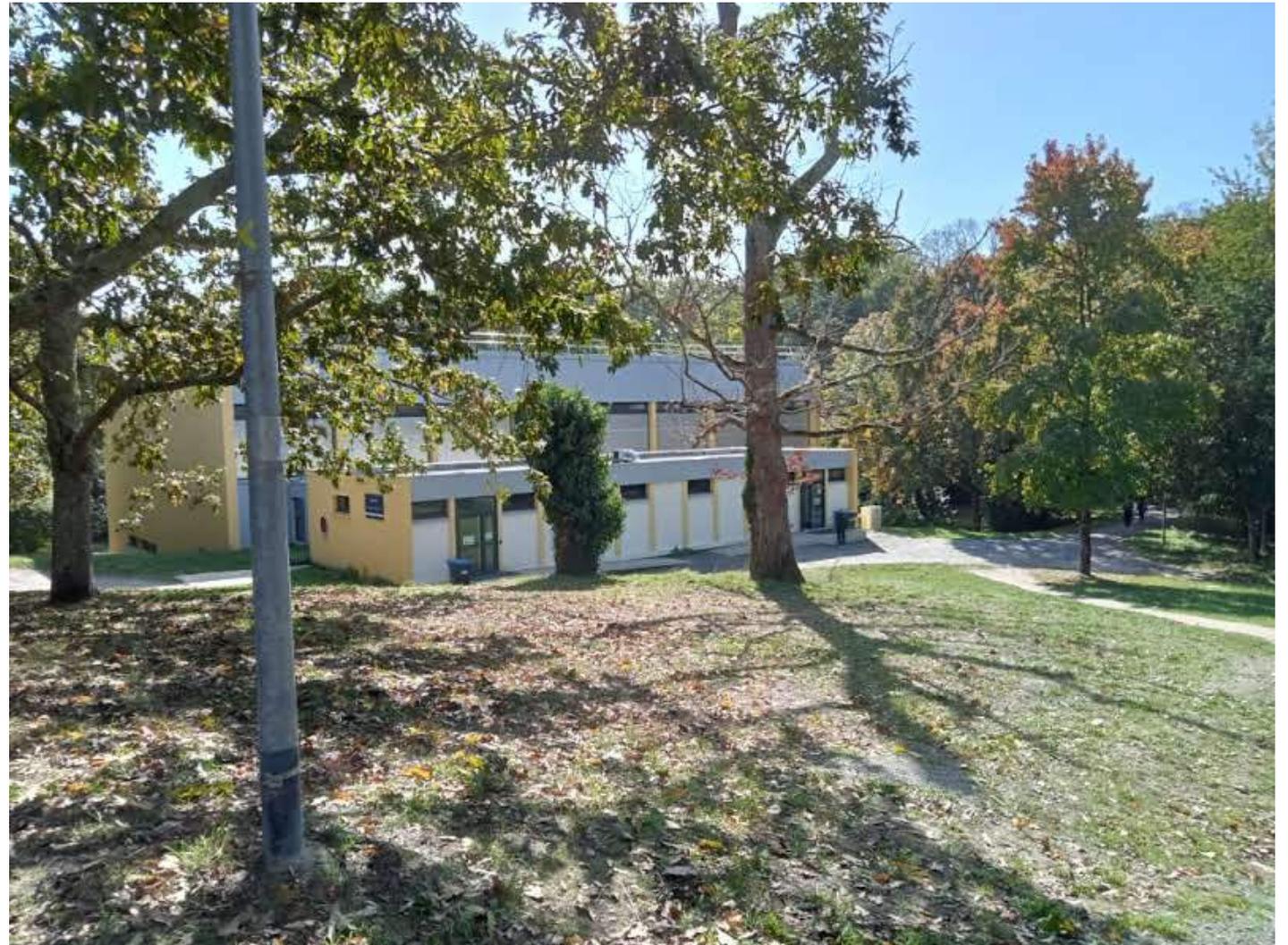
Façade Nord



Façade sud



Façade Nord Ouest



Gymnase vu depuis le parking existant



Cheminements reliant le parking du gymnase aux plateaux sportifs, à la Villa des Mouettes et à la plage de Porcé





Parking du gymnase vu depuis le chemin d'accès au gymnase





Voirie existante longeant le gymnase (accès livraison, chaufferie) et débouchant sur le plateau sportif extérieur



Voirie existante longeant le gymnase et débouchant sur le plateau sportif extérieur et l'accès PMR



Chemins existant à proximité du plateau sportif existant : pour sauvegarder les arbres, le cheminement situé à gauche est conservé en structure roulante (actuellement bitume), le cheminement à droite est laissé en l'état (cheminement doux)





Chemin/voirie existant longeant le plateau sportif extérieur et assurant la desserte du poste de refoulement : le chemin sera remis en état pour conserver sa fonction existante (accès véhicules techniques Assainissement) et permettre le passage du tracteur qui emmènera les embarcations les plus lourdes des zones de stockage jusqu'à la zone de préparation





Chemin existant à proximité du poste de refoulement  
Le cheminement existant à gauche sera remis en état pour rejoindre la villa des Mouettes, le cheminement à droite sera remis en état pour rejoindre la zone de préparation





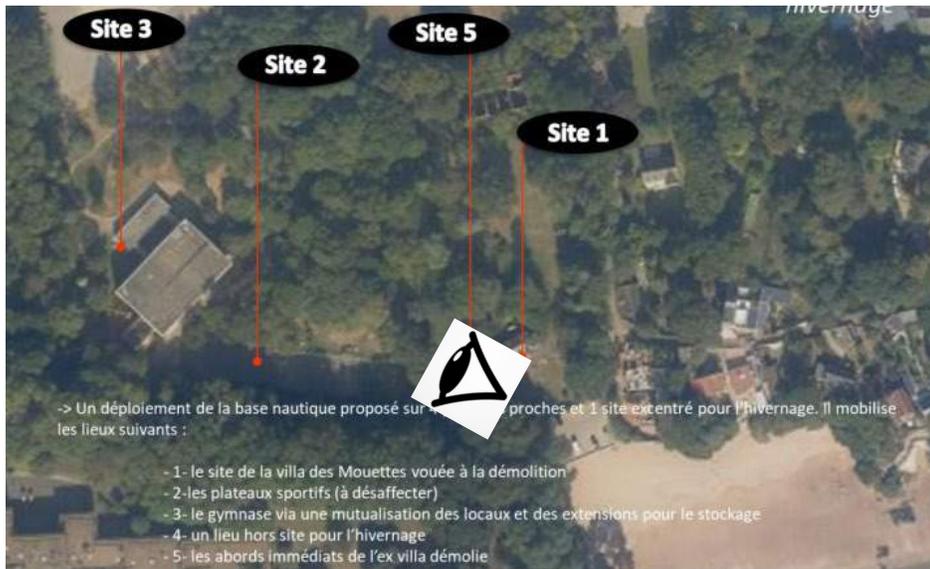
Chemin existant (à droite) menant au parking public qui sera remis en état pour assurer le passage du tracteur





Chemin existant débouchant sur le parking public existant :  
il sera remis en état pour permettre le passage du tracteur  
entre le hangar de stockage et la zone de préparation des  
embarcations





Chemin existant longeant le plateau sportif : il sera remis en état pour assurer le passage du tracteur



Le périmètre affecté à l'opération de base nautique est le suivant :







## PLAN DES ABORDS





Enclos de stockage

Hangar de stockage en continuité du gymnase

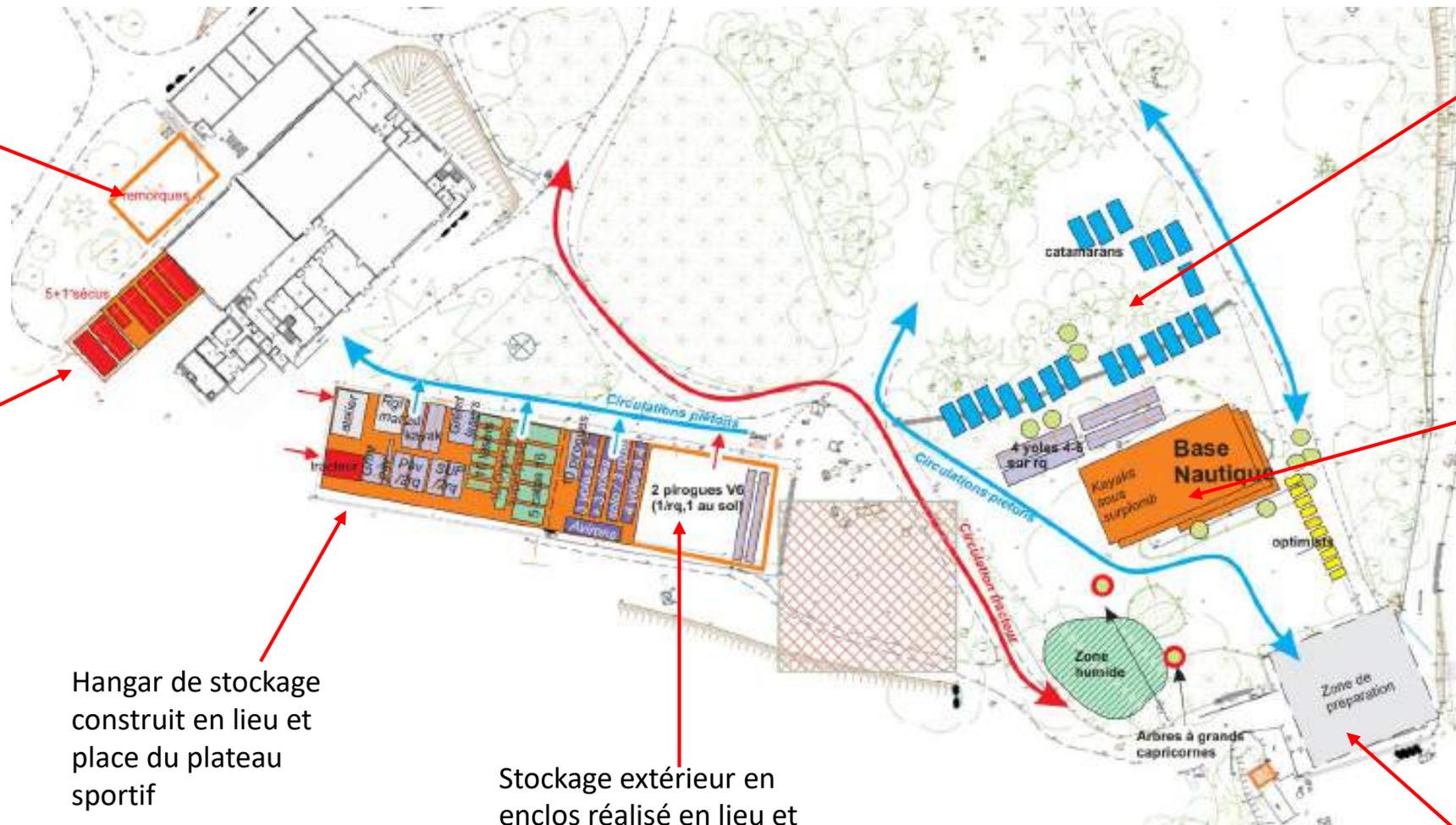
Hangar de stockage construit en lieu et place du plateau sportif

Stockage extérieur en enclos réalisé en lieu et place du plateau sportif

Stockage extérieur des bateaux réalisé sur l'espace enherbé derrière la villa des Mouettes

Base nautique construite en lieu et place de la villa des Mouettes

Zone de préparation réalisée en lieu et place du parking public





Un enclos grillagé est créé en continuité du gymnase pour stocker les remorques

Hauteur : 3 m

Le sol est laissé dans son état actuel. Des plantations faciliteront l'intégration paysagère et conforteront les sols.

Surface : 112 m<sup>2</sup> (8 m \* 14 m)

Un hangar fermé est également créé en continuité du bâtiment du gymnase pour stocker les bateaux de sécurité

Surface : 120 m<sup>2</sup> (8 m \* 15 m)





## Annexe 6 : plan des abords du projet; détail du projet par secteur

Un hangar fermé est créé en lieu et place du plateau sportif pour assurer le stockage des embarcations et leur entretien. Les matériels non utiles au quotidien sont stockés sur un site externalisé (entrepôt) afin de limiter le stockage à Porcé.

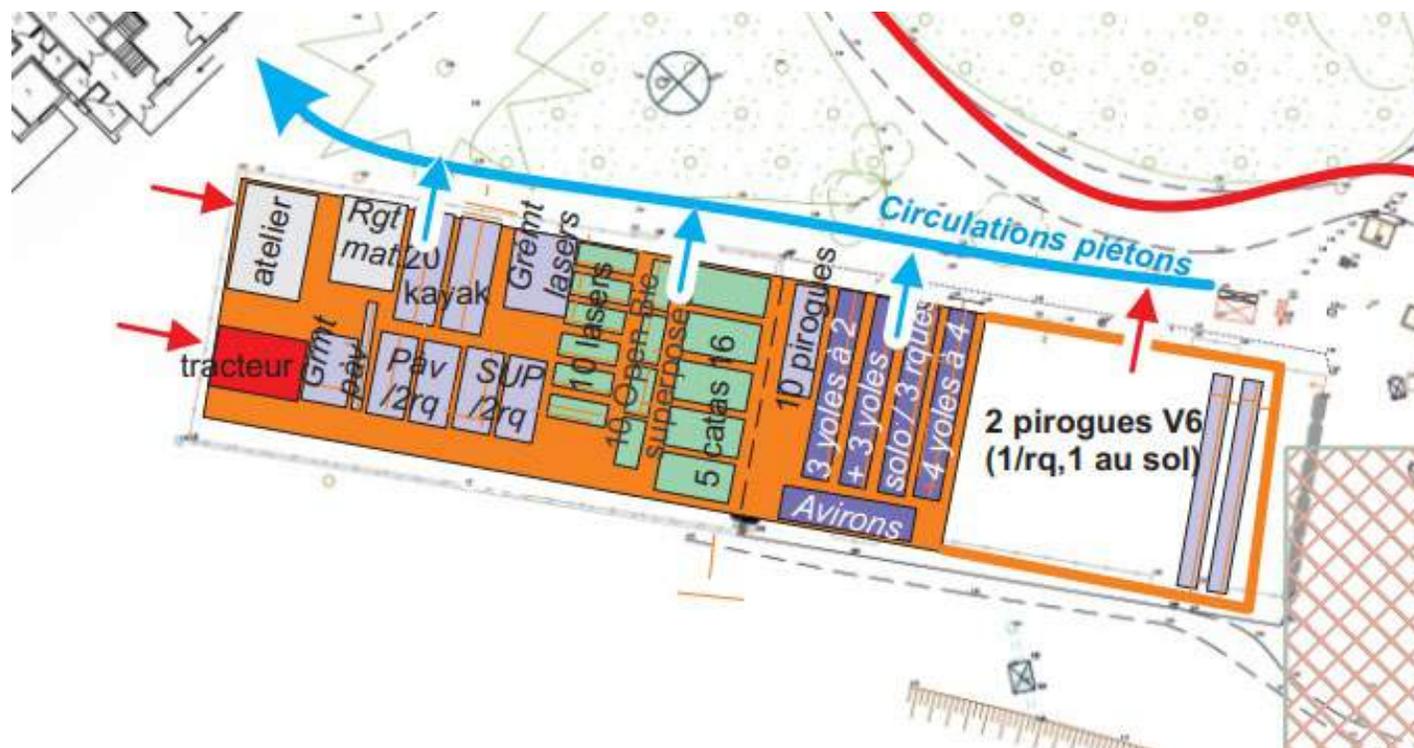
Surface : 768 m<sup>2</sup> (16 m \* 48 m)

Hauteur : 9 m

Un enclos grillagé est créé en continuité de ce hangar pour stocker les yoles et les pirogues

Le sol est laissé dans son état actuel

Surface : 336 m<sup>2</sup> (16 m \* 21 m)





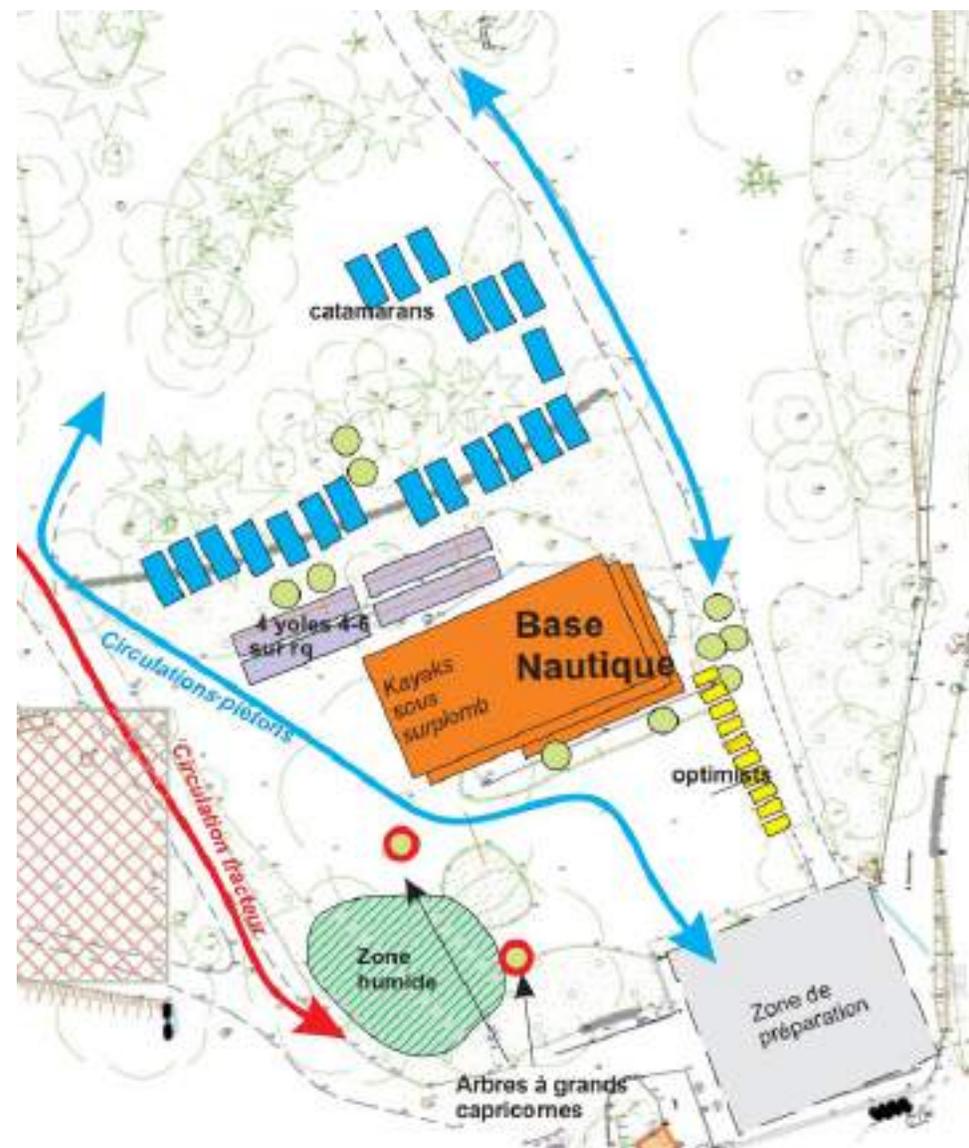
## Annexe 6 : plan des abords du projet; détail du projet par secteur

Le bâtiment principal de la base nautique est construit en lieu et place de la Villa des Mouettes  
Surface : 325 m<sup>2</sup> (13 m \* 25 m)  
Hauteur : 9 m à l'égout

Une zone de stockage des embarcations avant mise à la mer est créée devant et derrière le bâtiment principal de la base nautique pour stocker catamarans, yoles et optimists.  
Le sol est laissé dans son état actuel  
Surface : 2100 m<sup>2</sup>

### FOCUS : pourquoi la villa des mouettes n'est pas réhabilitée?

Le bâtiment est en mauvais état, sa configuration et sa structure ne permettent pas d'envisager une réhabilitation pour créer un ERP répondant aux exigences de la RE2020 et aux surfaces d'accueil nécessaire.



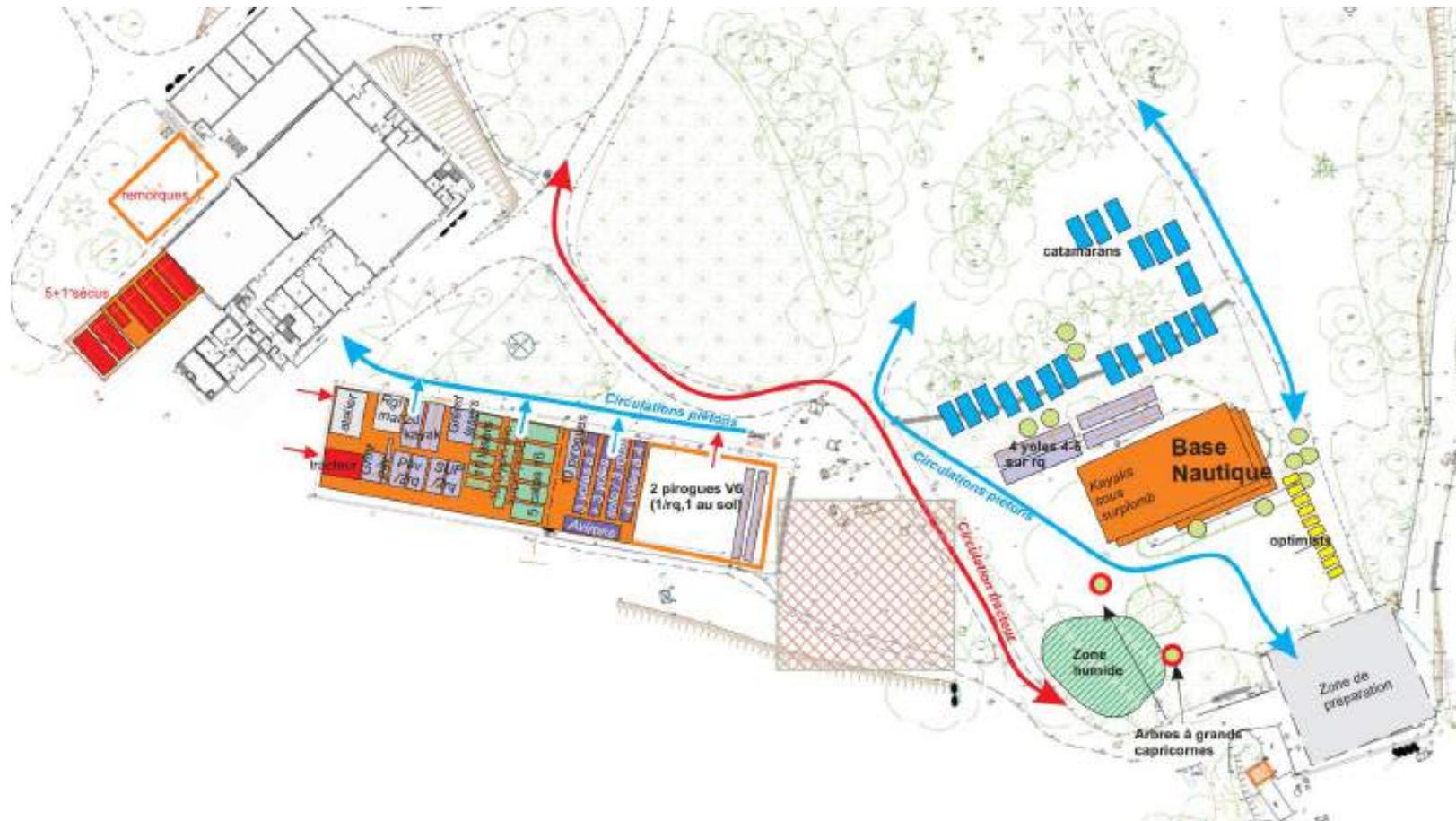


## Annexe 6 : plan des abords du projet; les cheminements

Les cheminements reprennent l'existant et notamment la voie en structure lourde existante et nécessaire pour l'entretien et l'exploitation de la station de refoulement

Le cheminement en rouge est utilisable par les remorques entre le gymnase et la zone de préparation, il reprend l'existant : le projet assurera une remise en état

Les cheminements en bleus sont utilisables par les piétons et permettent d'assurer les liaisons entre les différentes composantes de la base nautique et le parking du gymnase. Ils reprennent l'existant. Le projet assurera leur remise en état.



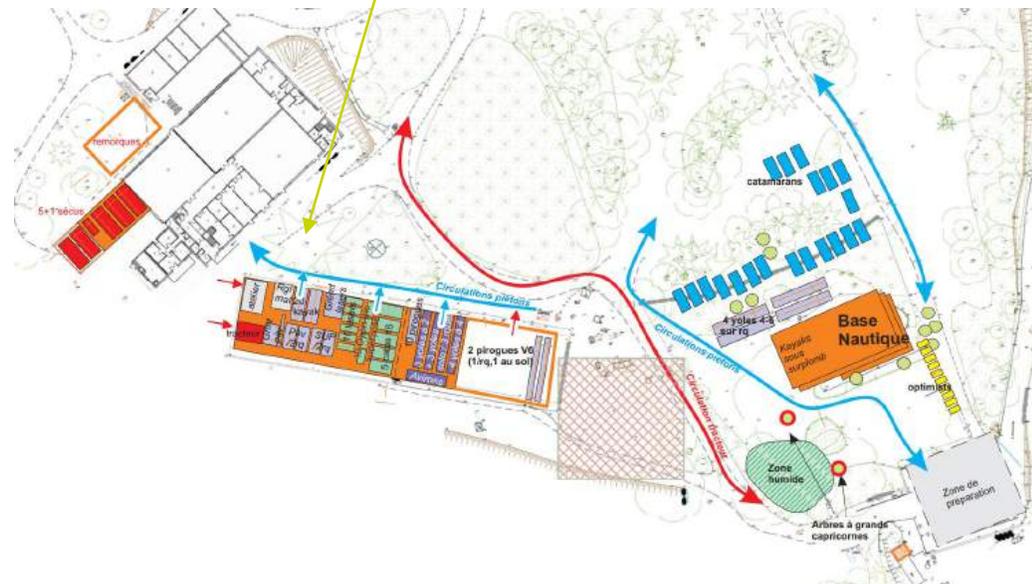


## Annexe 6 : plan des abords du projet; une évolution pour intégrer l'existant

La première version de projet se présentait comme suit



Après réalisation du diagnostic de THEMA, le projet a été modifié pour s'inscrire dans la démarche EVITER en conservant la zone humide et les chênes à grand capricornes ainsi que le grand pin situé à l'angle Nord Ouest du plateau sportif



Ainsi, le projet va conserver les éléments identifiés pour en tirer profit, pour mettre en valeur la faune et la flore du site de PORCE, avec une approche de sensibilisation pédagogique autour de ces 3 éléments.

Au nord du futur bâtiment de la base nautique, les embarcations (initialement prévues au contact des chênes et de la zone humide précités) vont être installées. Dans cette zone, il sera prévu un simple débroussaillage sans terrassement pour permettre l'accueil des embarcations,

